Image not found or type unknown

Etre marié est il toujours un avantage en cas de licenciement eco

Par **birdy59**, le **09/10/2010** à **21:20**

Bonjour a tous.

Ma société est sur le point de mettre en route une procedure de licenciement economique pour 3 salariés.

Ils en sont au stade de la mise en place avec le CE de la grille des criteres sociaux.

Voici ma question: le fait d'etre marié ou Pacsé est il toujours un point positif (ou neutre) dans l'attribution de l'ordre des licenciements? En d'autres termes, peut il arriver qu'une personne mariée ou pacsée soit desavantagée par rapport a un celibataire? Il me semble que non mais je prefere vous consulter.

En vous remerciant tous par avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés